

Réf: Dossier N° 038248

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « COMPLEXE VETERINAIRE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CVCI »

Siège social Abidjan, Anyama, SCHNEIDER, Lot 1044, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPLEXE VETERINAIRE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CVCI »

Objet : Médecine et Chirurgie vétérinaires, pharmacie vétérinaire, conseil vétérinaires en élevage, vente de divers intrants et matériels d'élevage, productions animales, transformation et commercialisation de produits d'élevages, formations en techniques d'élevage, analyse de laboratoire, divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, SCHNEIDER, Lot 1044, Ilot 91

Dirigeant(s) : M DOUA THAN PRIVAT CAMILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05373 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26188/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

